

AUCAP



AUDIT

AMIDON 89
Association loi 1901

27, Place Corot
89000 AUXERRE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2023**



SAS AUCAP AUDIT

Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
13 Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr

SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

AUCAP



Audit Commissariat aux comptes

AMIDON 89

Association loi 1901

Siège Social : 27, Place Corot
89000 AUXERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023**



AUCAP

Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
13 Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr

SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/12/2023)

Aux Membres,

AMIDON
27 Place Corot
89000 AUXERRE

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AMIDON 89**, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Subventions

Nous avons notamment analysé la prise en compte des subventions reçues au cours de l'exercice et leur rattachement à l'exercice qu'elles financent.

Les subventions comptabilisées correspondent aux subventions d'exploitation attribuées par les organismes financeurs au titre de l'année 2023 portant sur les missions réalisées pour un montant de 539 644 euros. Nous nous sommes assurés de leur correcte prise en compte.

Evénements postérieurs et Faits significatifs

Nous avons procédé au contrôle des faits significatifs et événements postérieurs présentés en annexe des comptes annuels qui font apparaître un impact issu des mesures de restructuration opérées en 2023 pour 5 098 euros, et qui n'ont pas été provisionnés dans les comptes annuels au 31/12/2023 du fait de leur connaissance tardive par rapport à la date d'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 avril 2024.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et

recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Le 30 avril 2024



SAS AUCAP AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Peggy GILLET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	228	228		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	76 554	37 391	39 164	69 118	
Autres immobilisations corporelles	8 879	4 936	3 943	5 647	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	475		475	475	
TOTAL (I)	86 136	42 554	43 582	75 240	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 370	6 269	8 101	6 553
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	44 734		44 734	113 090	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	77 157		77 157	24 562	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	46		46	92
	TOTAL (II)	136 308	6 269	130 039	144 298
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	222 444	48 823	173 621	219 538	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			475		
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	25 383	25 383
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	29 170	23 758	
Excédent ou déficit de l'exercice	1 473	5 412	
	Total des fonds propres (situation nette)	56 026	54 553
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	18 201	31 569
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	18 201	31 569
	Total des fonds propres	74 227	86 122
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	22 252	39 139
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	22 252	39 139
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 308	20 320
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	64	64
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 136	16 967
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	50 517	56 926
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 118		
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	77 143	94 276
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	173 621	219 538
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 473,05	5 411,71
	(1) Dont à moins d'un an	77 079	85 935
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 975	2 560
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	790	1 209
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	107 181	92 912
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	539 644	479 917
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	100	100
	Mécénats	5 600	5 000
	Legs, donations et assurances-vie	500	30 000
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 992	(841)	
Utilisations des fonds dédiés	16 887	11 909	
Autres produits	146	2 505	
	Total des produits d'exploitation	687 815	625 271
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	43	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	99 845	90 314
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 511	11 939
	Salaires et traitements	517 451	486 100
	Charges sociales	40 844	40 610
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 421	19 238
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	3 171	1 563	
	Total des charges d'exploitation	691 285	649 764
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 470)	(24 492)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 470)	(24 492)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	36	445
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	36	445
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	304	509
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	304	509
RESULTAT FINANCIER		(267)	(63)
RESULTAT COURANT avant impôts		(3 737)	(24 556)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		25 870
	Sur opérations en capital	20 569	8 874
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	20 569	34 744
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	783	1 603
	Sur opérations en capital	14 576	3 173
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	15 358	4 776
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 210	29 967
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		708 420	660 460
TOTAL DES CHARGES		706 947	655 049
EXCEDENT ou DEFICIT		1 473	5 412
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		5 200	5 200
Bénévolat		6 548	6 435
TOTAL		11 748	11 635
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		5 200	5 200
Prestations			
Personnel bénévole		6 548	6 435
TOTAL		11 748	11 635

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 173 621 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 708 420 euros et un total **charges** de 706 947 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 1 473 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- application du règlement comptable ANC 2018-06
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales, des moyens mise en œuvre

L'association AMIDON 89 a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des personnes en grandes difficultés, en priorité allocataires des minima sociaux et/ou habitants des quartiers de la politique de la ville.

L'association a pour activité principale le repassage en ateliers.

Les moyens d'exploitation mis en œuvre en vue de réaliser cette activité sont les investissements en machines à repasser et l'équipe salariée.

Faits significatifs de l'exercice:

L'établissement de Saint Florentin a été fermé en date du 30/06/2023.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Par courrier reçu après le conseil d'administration d'arrêté des comptes du 04.04.2024, il est précisé que l'association est redevable d'une somme de 5 098 € en principal à verser à pole Emploi dans le cadre du licenciement économique réalisé en 2023. Cette somme n'est pas provisionnée dans les comptes du 31.12.2023 .

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Contributions volontaires en nature

Elles sont constituées par les heures de bénévolat pour des cours de français, le projet RSE et la mise à disposition gratuite d'un local à Chablis.

Au titre de cet exercice 2023, ces contributions ont été valorisées et comptabilisées et figurent en bas du compte de résultat.

Le détail de ces contributions volontaires en nature :

Prestations en nature : Location local Chablis 5 200 €

Bénévolat : Heures des membres du bureau hors gouvernance pour le projet RSE : 135 heures à 35 € /heure (charges sociales incluses) : 4 725€

Heures cours de français et numérique : 121.50 heures à 15€: 1 822.50€

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau récapitulatif des subventions d'exploitation et d'investissement de l'exercice

<u>Subvention d'exploitation obtenues sur l'exercice</u>			
Organismes de financement	Attribuées sur 2023	Solde antérieur	Produit /exercice
Etat Aides aux postes	369 977 €		369 977 €
Etat modulation	23 915 €		23 915 €
Conseil départemental Aides aux postes	65 418 €		65 418 €
Conseil départemental fonctionnement	36 561 €	0 €	36 561 €
Conseil départemental Aide RSE	2 400 €	0 €	2 400 €
Ville d'Auxerre	5 000 €		5 000 €
Fonds social européen	40 968 €	-4 596 €	36 372 €
TOTAL	544 240 €	-4 596 €	539 644 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subvention d'investissements Fonds Propres					
	Subventions accordées	Attribuées sur 2023	Reprise antérieure	Produit /exercice	Solde restant à rapporter au résultat
Conseil départemental	14 927,00 €	- €	6 362.42€	1 789,00 €	6 775,58 €
Conseil Régional	30 200,00 €	- €	7 569.27 €	11 479.55 €	11 151.18€
Communes	500,00 €		126,21 €	100,00 €	273,79 €
TOTAL	45 627,00 €	- €	14 057,90 €	13 368.55 €	18 200,55 €

Subvention d'investissements Fonds dédiés				
	Montant subvention	Reprise fonds dédiés antérieurs	Reprise exercice	Solde
EDF, AG2R	58 000,00 €	18 860,72 €	16 887,36 €	22 251,92 €

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Indemnités de fin de carrière

L'indemnité de départ à la retraite compte tenu des hypothèses fixées ci-dessous est estimée au 31/12/2023 à 1312€

Aucune provision comptable n'est constatée.

Hypothèses retenues :

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : Insertion Atelier et Chantiers

Age de départ en retraite supposé :64 ans

Taux d'actualisation : 3.5%

Taux de charges sociales : 13% ensemble du personnel et 35% pour les cadres

Table de mortalité : TPRV93

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	25 383				25 383
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	23 758	5 412			29 170
Excédent ou déficit de l'exercice	5 412	(5 412)	1 473		1 473
Situation nette	54 553		1 473		56 026
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	31 569			13 369	18 201
Provisions réglementées					
TOTAL	86 122		1 473	13 369	74 227

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Cf.état Contrib.financières d'autres org.	39 139		16 887			22 252	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	39 139		16 887			22 252	

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	228				228
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	228				228

CORPORELLES						
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	97 475			20 921	76 554
	Instal., agencement, aménagement divers	3 269				3 269
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 609		1		5 610
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 354		1	20 921	85 433

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	475				475
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	475				475

TOTAL	107 057		1		20 921	86 136
--------------	----------------	--	----------	--	---------------	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	228			228
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	228			228
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	28 358	15 716	6 683	37 391
Autres instal., agencement, aménagement divers	741	467		1 208
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	2 490	1 238		3 728
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 589	17 421	6 683	42 326
TOTAL	31 817	17 421	6 683	42 554

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	6 269			6 269
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 269			6 269
TOTAL GENERAL		6 269			6 269
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	475	475	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	6 269	6 269	
	Autres créances clients, usagers	8 101	8 101	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	348	348	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 651	6 651	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	33 340	33 340	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	4 396	4 396		
Charges constatées d'avance	46	46		
TOTAL DES CREANCES		59 626	59 626	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 308	8 308		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 136	16 136		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	18 419	18 419		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 837	23 837		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 260	8 260		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes	2 118	2 118			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		77 079	77 079		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 973			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

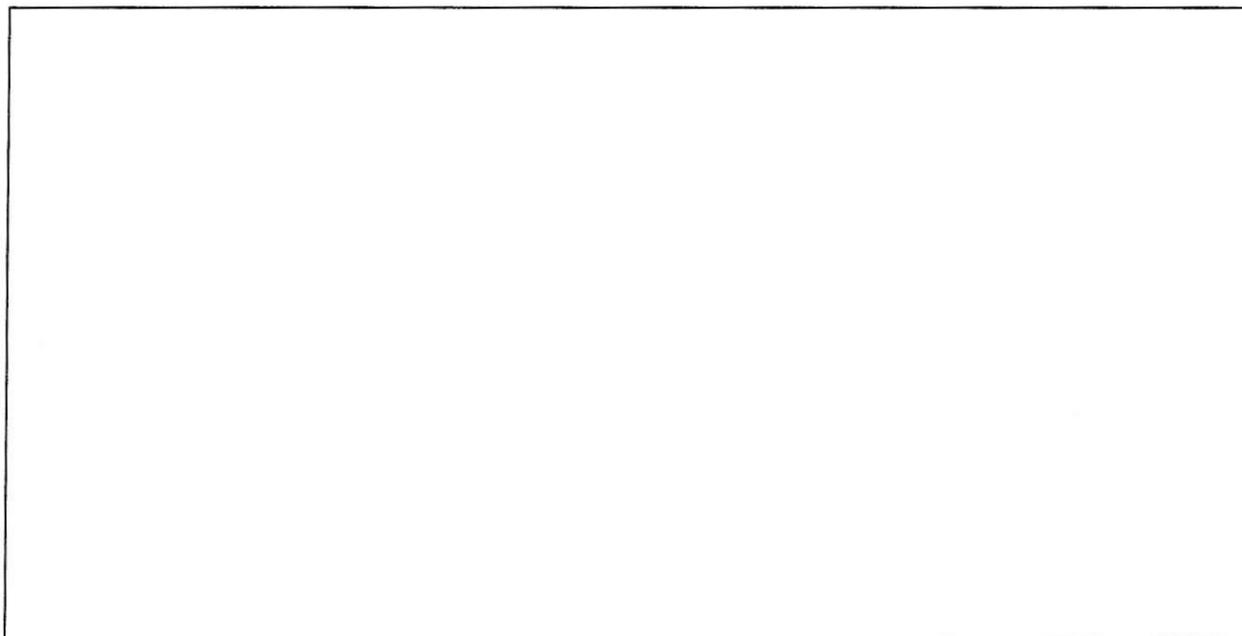
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 959		1 959	
Autres créances	32 679	105 342	(72 663)	-68,98
TOTAL	34 638	105 342	(70 704)	-67,12

--

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	69	(39)	-57,08
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 511	13 715	(203)	-1,48
Dettes fiscales et sociales	16 865	18 490	(1 626)	-8,79
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 118		2 118	
TOTAL	32 524	32 274	250	0,77



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	46	92	(46)	-49,99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	46	92	(46)	-49,99

